Bordereau attestant l'exactitude des informations - COMPIEGNE - 6002 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 24/11/2025 - 10492 - 2019 B 00637 - 850 338 260 - ABIL TAXI

Imprimé 2065 du 27/06/2024

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes	
Déclaration néante	
Si PME innovantes	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)	

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE	
adresse du siège social	0029 rue Gabriel Péri 05 impasse de Montataire 60160 MONTATAIRE
Préciser éventuellement : l'ancienne adresse en cas de changement :	
Adresse de messagerie	

DÉPOSÉ LE
21 4 NOV. 2025
Tribunal de Commerce de Compiègne
N° 10492
Le Greffier

TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIÈGNE (OISE)

RÉGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, n° d'identification et adresse du lieu d'imposition de la société mère	

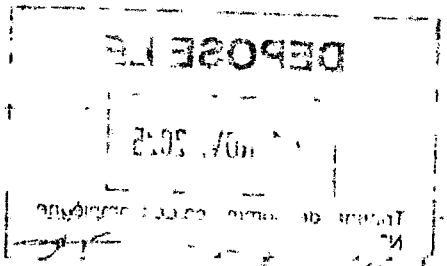
B ACTIVITÉ	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
Activités exercées		

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC	
1 – Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre :	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD , indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 – Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre :	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :	

4- Si vous n'êtes ni la société tête de groupe, ni une entité du groupe désignée pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer :

l'État de résidence		le numéro d'identification fiscal de l'entité du groupe qui souscrit la déclaration pays par pays	
Forme juridique de l'entité du groupe		Désignation de l'entité du groupe	
Numéro, type et nom de la voie de l'entité du groupe			
Complément de distribution de l'entité du groupe			
Lieu-dit, hameau de l'entité du groupe			
Code postal de l'entité du groupe		Ville de l'entité du groupe	

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
La comptabilité de l'entreprise est-elle informatisée ?	OUI	Si oui, nom du logiciel utilisé :	Cegid Expert Comptabilité



ECF		Désignation du prestataire	

Nom et adresse du comptable	Salarié/Indépendant :	I	Tél :	03 44 55 96 80
SA FCN MONTATAIRE 0100 rue Louis Blanc Les Marches de l'Oise 60160 MONTATAIRE				
Nom et adresse du conseil	Salarié/Indépendant :		Tél :	
Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné	n° d'agrément			

Visa : CGA		Viseur conventionné	

Imprimé 2065 du 27/06/2024

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 Résultat fiscal	
Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %	35 901
Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values	
Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
Reprise d'entreprise en difficulté, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	
Société d'investissements immobiliers côtée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	

Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI	

D IMPUTATIONS

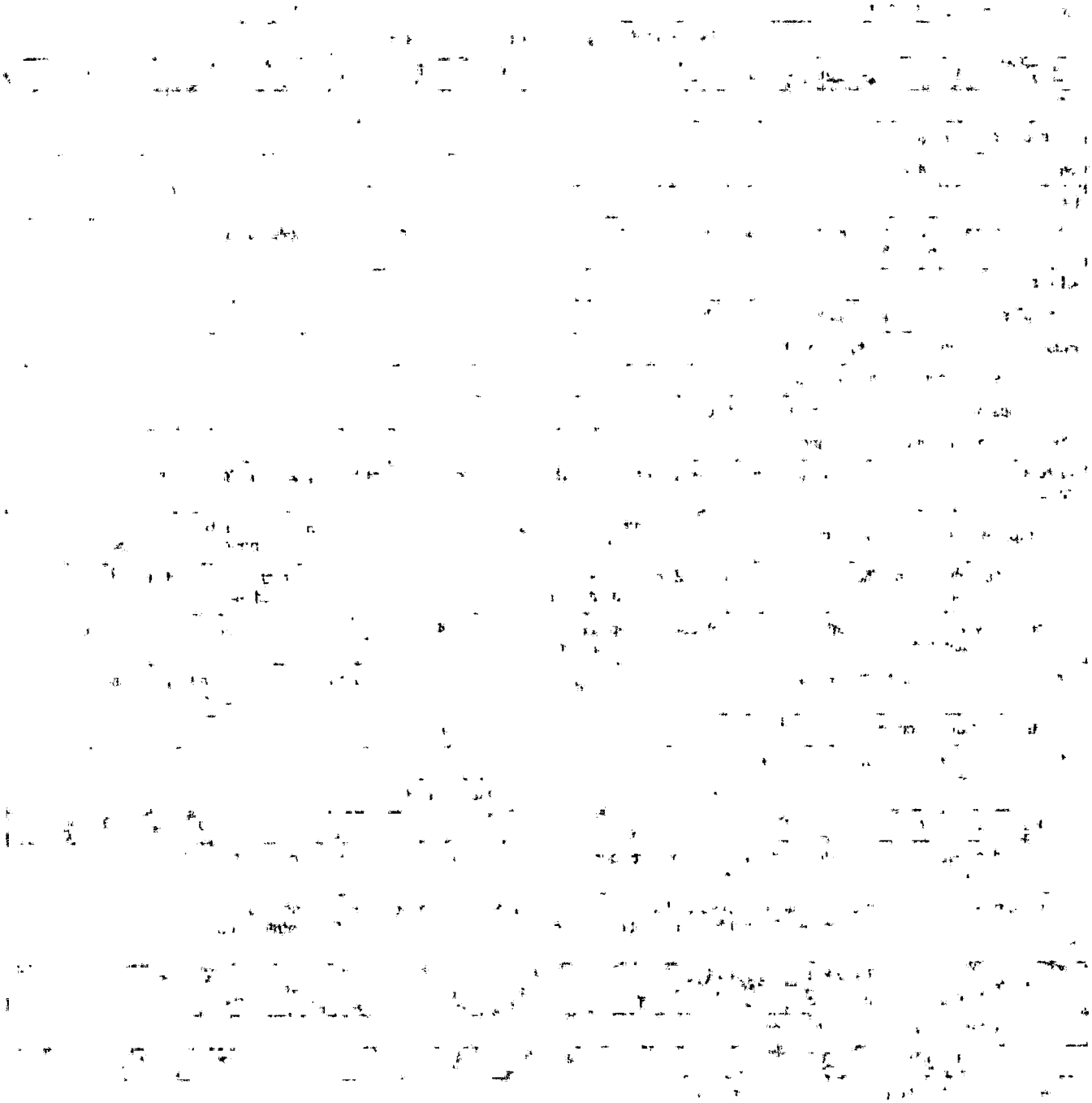
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %	



Imprimé 2065BIS du 27/06/2024

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant X

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.			
- Payées par la société elle-même		(a)	
- Payées par un établissement chargé du service des titres		(b)	
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)		(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)		(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%		(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		(j)	
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)		

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L. Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées : à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement Indemnités forfaitaires 5	 Rembour-sements 6	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6 Indemnités forfaitaires 7	 Rembour-sements 8

K DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

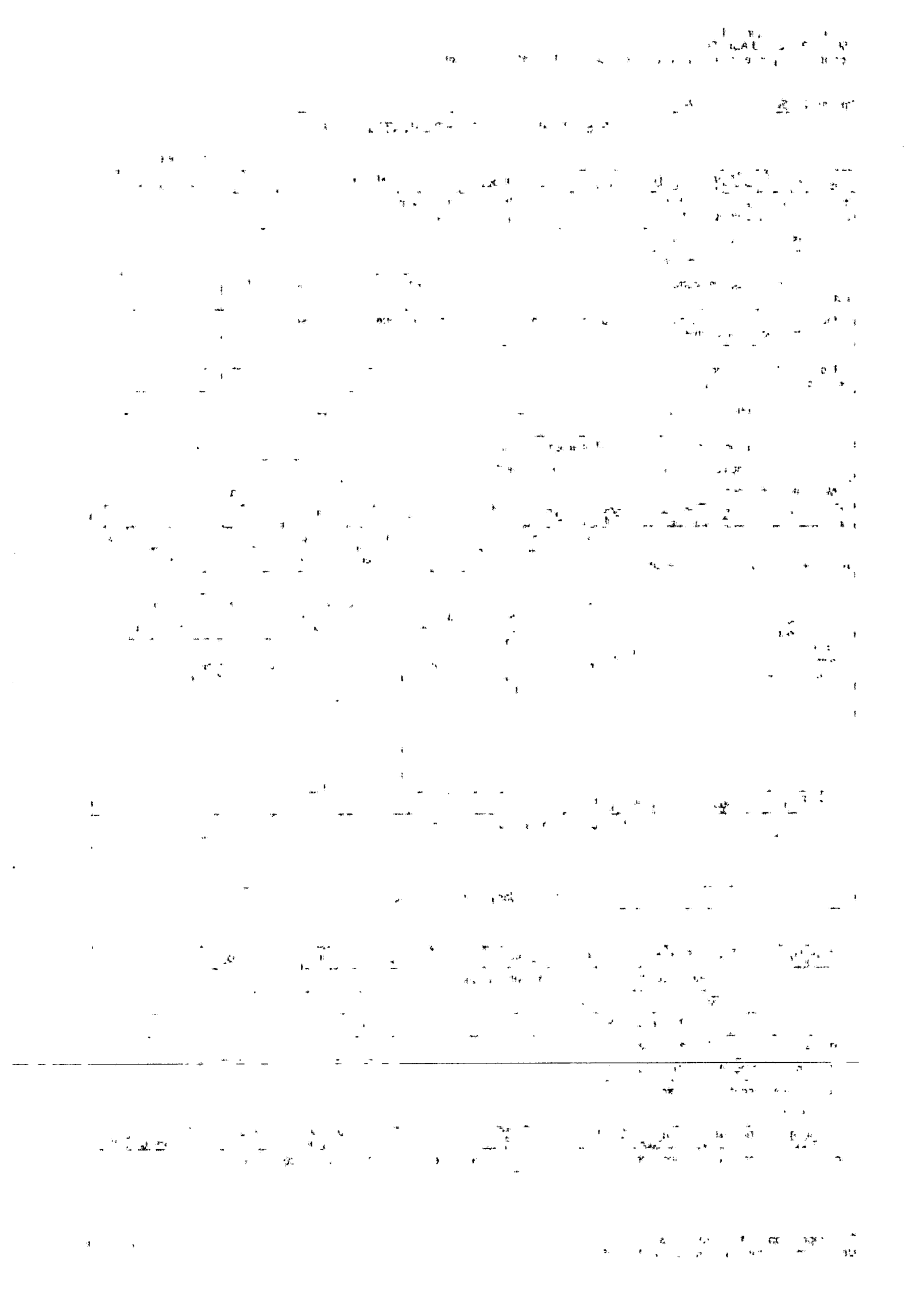
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	

MVLT imposées à	0%	15%	19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et	



perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

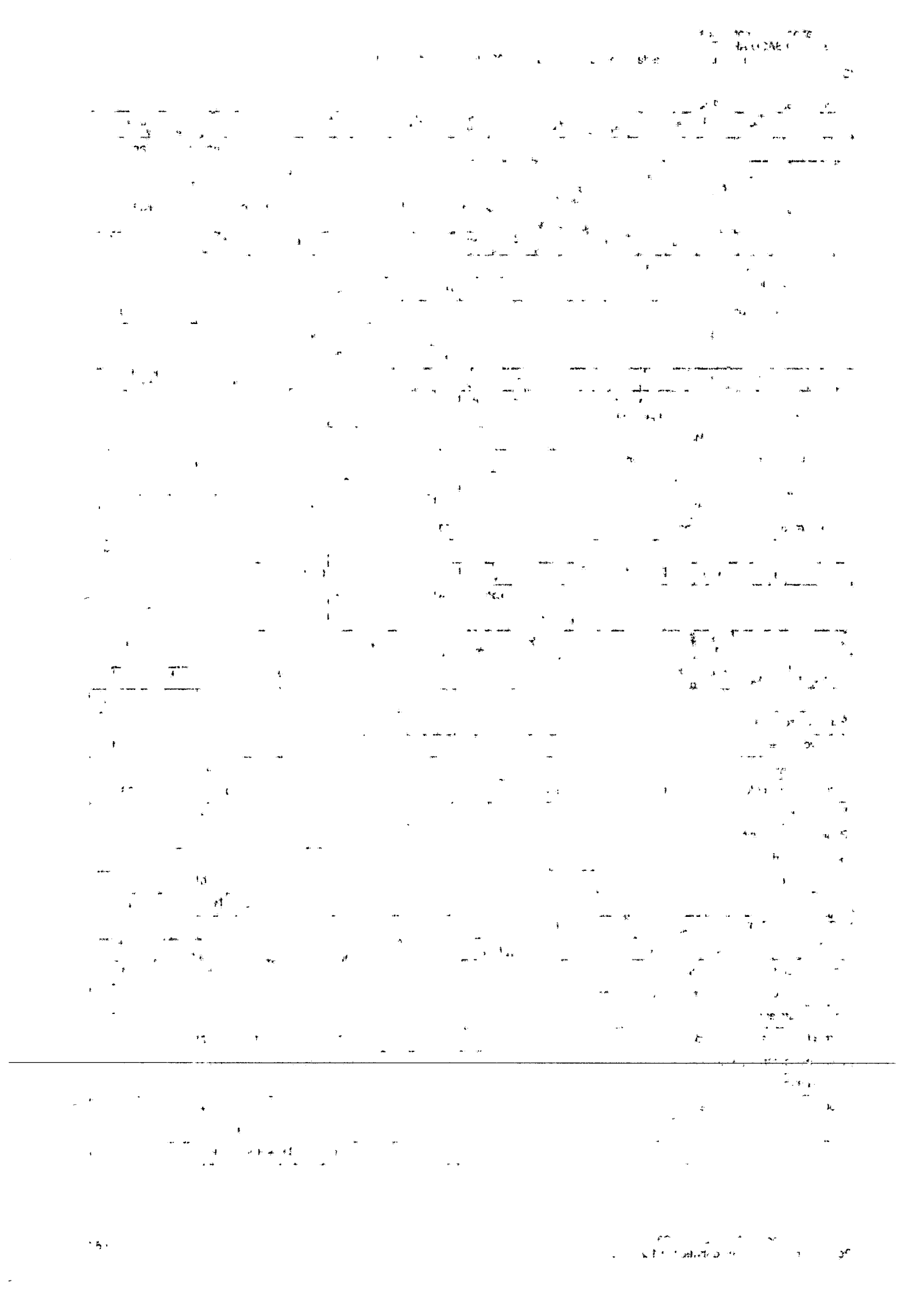
Imprimé 2033A du 27/06/2024

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

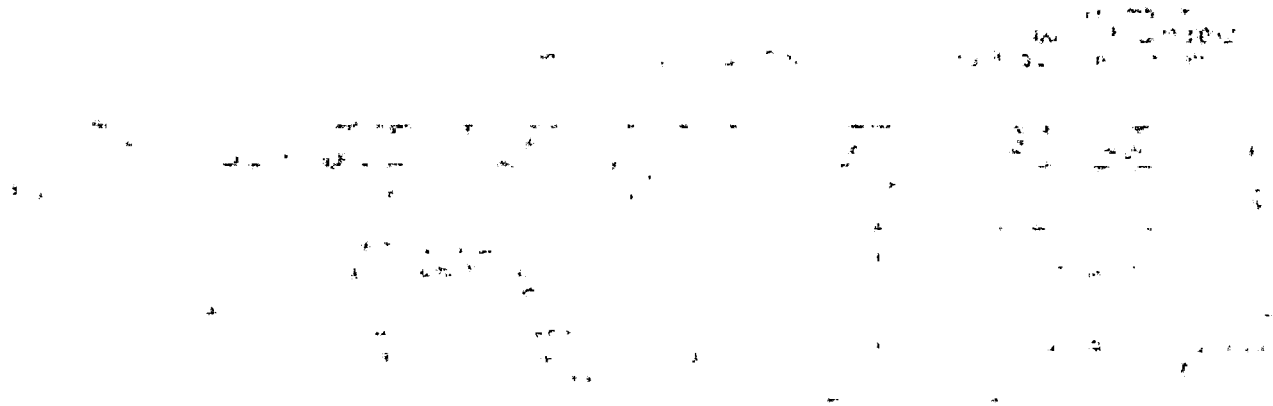
Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N			
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		
	Autres	014	30 000	016		30 000
Immobilisations corporelles		028	35 209	030	4 454	30 755
Immobilisations financières (1)		040	158	042		158
Total I (5)		044	65 368	048	4 454	60 913
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060		062		
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	6 132	070		6 132
	Autres (3)	072	25 361	074		25 361
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	695	086		695
Charges constatées d'avance		092		094		
Total II		096	32 189	098		32 189
Total général (I + II)		110	97 557	112	4 454	93 102

PASSIF			Exercice N NET
Capitaux propres			
Capital social ou individuel		120	1 000
Écarts de réévaluation		124	
Réserve légale		126	100
Réserves réglementées		130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants	131	) 132	26 856
Report à nouveau		134	
Résultat de l'exercice		136	21 497
Subventions d'investissement		137	
Provisions réglementées		140	
Total I		142	49 453
Provisions pour risques et charges — **Total II**		154	
Dettes (4)			
Emprunts et dettes assimilées		156	34 754
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164	
Fournisseurs et comptes rattachés		166	1 653
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)	169 1 793	172	7 240
Comptes courants d'associés		173	
Autres dettes		175	
Produits constatés d'avance		174	
Total III		176	43 648
Total général (I + II + III)		180	93 102



Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	34 754
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	34 617
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	10 856		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

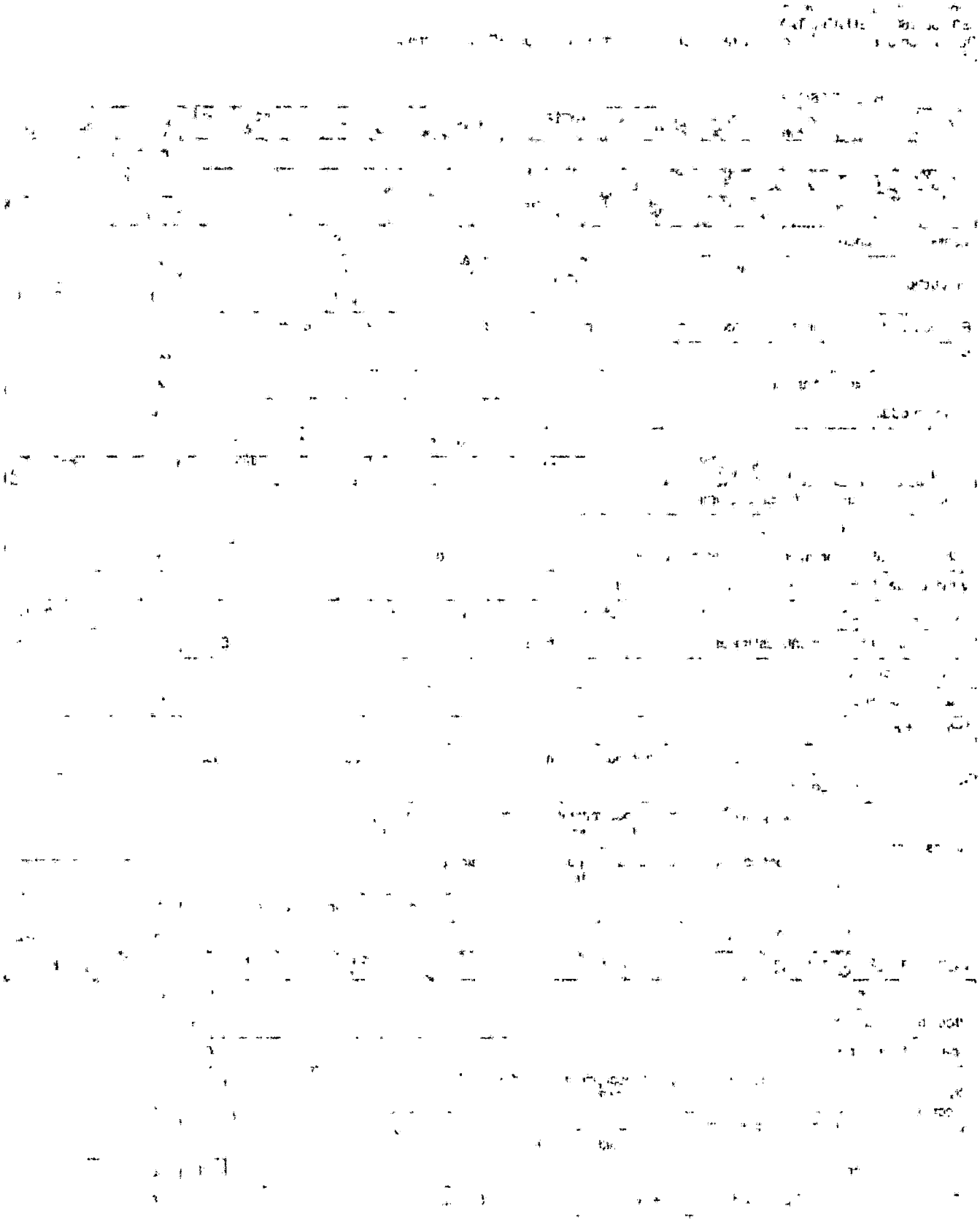


Imprimé 2033B du 27/06/2024

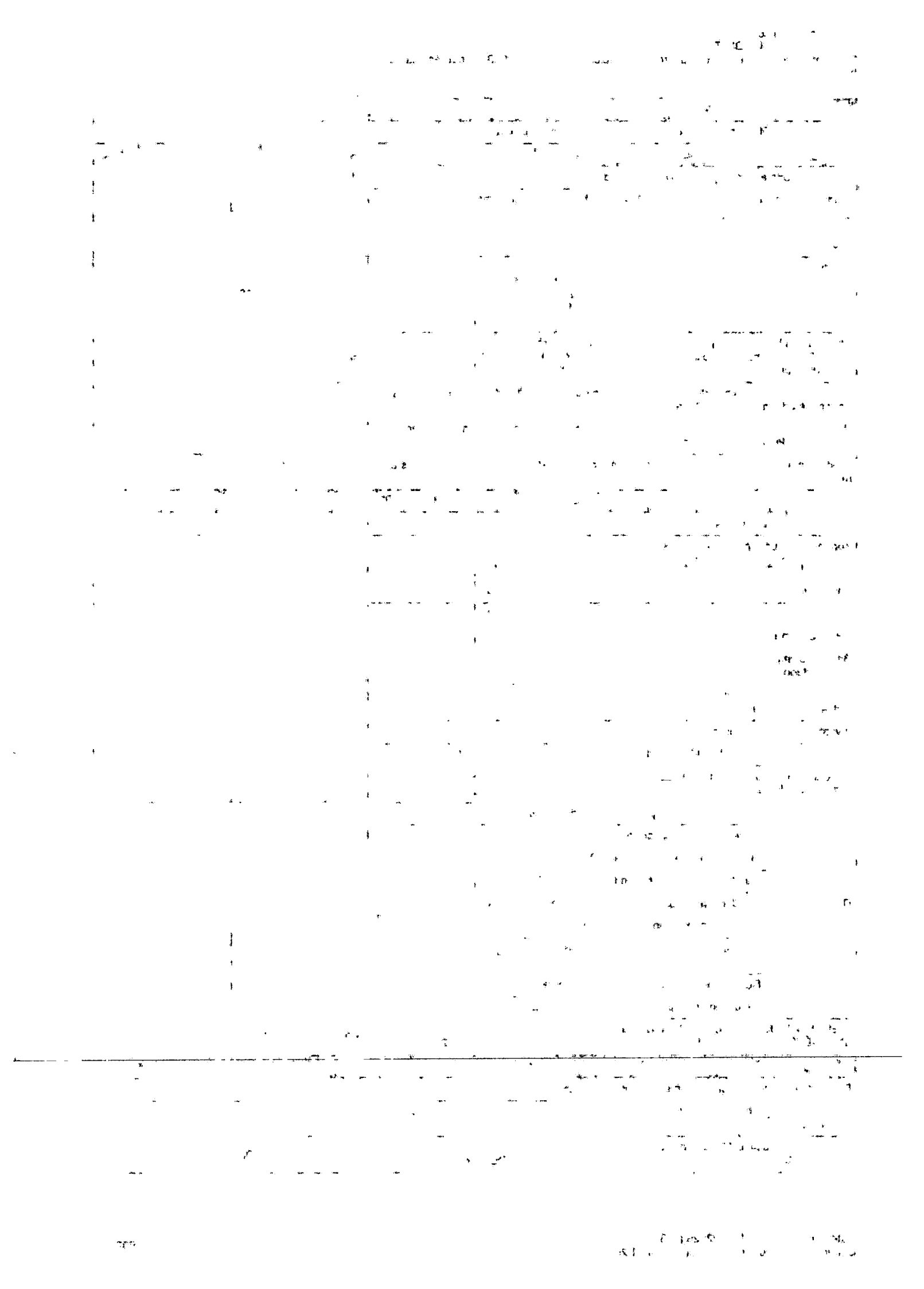
2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

A - RÉSULTAT COMPTABLE							Exercice N
Produits d'exploitation							
Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210		
Production vendue	biens		215		214		
	services		217		218		61 491
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222		
Production immobilisée					224		
Subventions d'exploitation reçues					226		
Autres produits					230		2 285
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232		63 776
Charges d'exploitation							
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					234		
Variation de stock (marchandises)					236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					238		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)					240		
Autres charges externes	dont crédit bail :	mobilier	3 217	immobilier			242	29 614
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle	243	-485	)			244	-485
Rémunérations du personnel							250	
Charges sociales							252	49
Dotations aux amortissements							254	3 975
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI							255	
Dotations aux provisions							256	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		)			262	
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260						0
Total des charges d'exploitation (II)							264	33 154
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							270	30 622
Produits et charges divers							
Produits financiers						(III)	280	
Produits exceptionnels						(IV)	290	
Charges financières						(V)	294	595
Charges exceptionnelles	(Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		)		(VI)	300	3 144
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348						
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306	5 385
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)							310	21 497



B - RÉSULTAT FISCAL						1		2	
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312	21 497	314	
Réintégrations									
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316			
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318			
Provisions non déductibles						322			
Impôts et taxes non déductibles						324	5 385		
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	9 018		
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options		(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997	
Déductions									
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)				986					
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)				987					
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)				127					
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)				138					
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)				981					
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)				989					
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)				991				342	
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)				992					
Investissements et souscriptions outre-mer				344					
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)				345					
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)				993					
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit			346					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)			655					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)			643					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)			645					
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)			647				350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)			648					
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641					
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990					
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	35 900	354	
Déficits									
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356			
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)			dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS			Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	35 900	372	



Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Amendes et pénalités	3 144
Dépenses non déductibles	5 874
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 27/06/2024

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

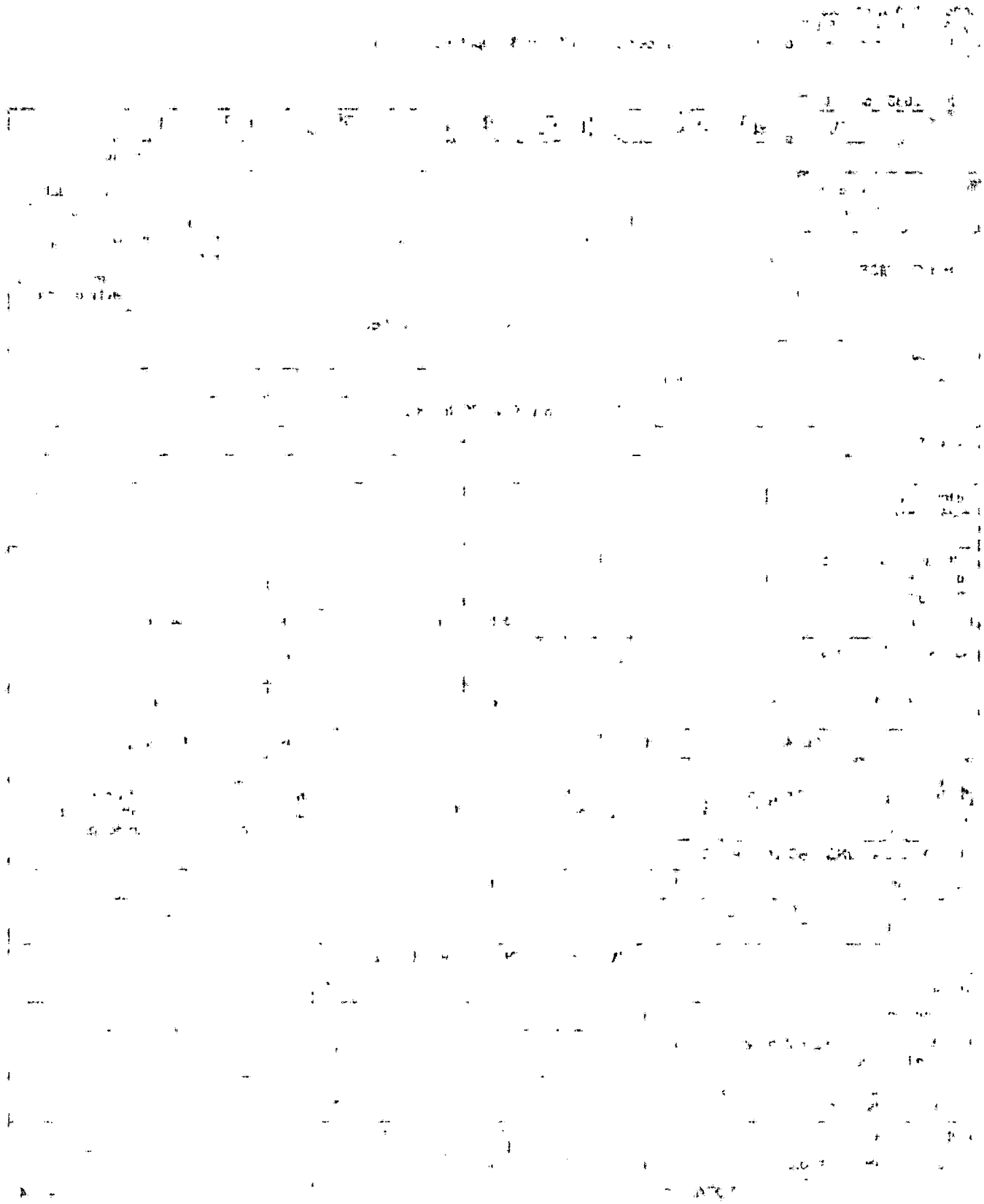
Formulaire néant

I IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale : Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410	30 000	412		414		416	30 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456			
Matériel de transport	460		462	34 491	464		466	34 491		
Autres immobilisations corporelles	470	718	472		474		476	718		
Immobilisations financières	480	32	482	126	484		486	158		
TOTAL	490	30 750	492	34 617	494		496	65 368		

II AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Fonds commercial	495		497		498		499		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	500		502		504		506		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES									
Terrains	510		512		514		516		
Constructions	520		522		524		526		
Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		
Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
Matériel de transport	550		552	3 736	554		556	3 736	
Autres immobilisations corporelles	560	479	562	238	564		566	718	
TOTAL	570	479	572	3 975	574		576	4 454	



III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584

Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589

Plus-values taxables à 19%	579	

Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599



Imprimé 2033D du 27/06/2024

2033D — RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES

Formulaire néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Installations techniques, matériel et outillage	730		735	
Installations générales, agencements et aménagements divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)	780	

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	



dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325			
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327			
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant			380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326			
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	6 297
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	2 482
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	



Imprimé 2033E du 27/06/2024

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant | X

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
Total 1	106	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	**Total 1 + Total 2 - Total 3**	137	

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

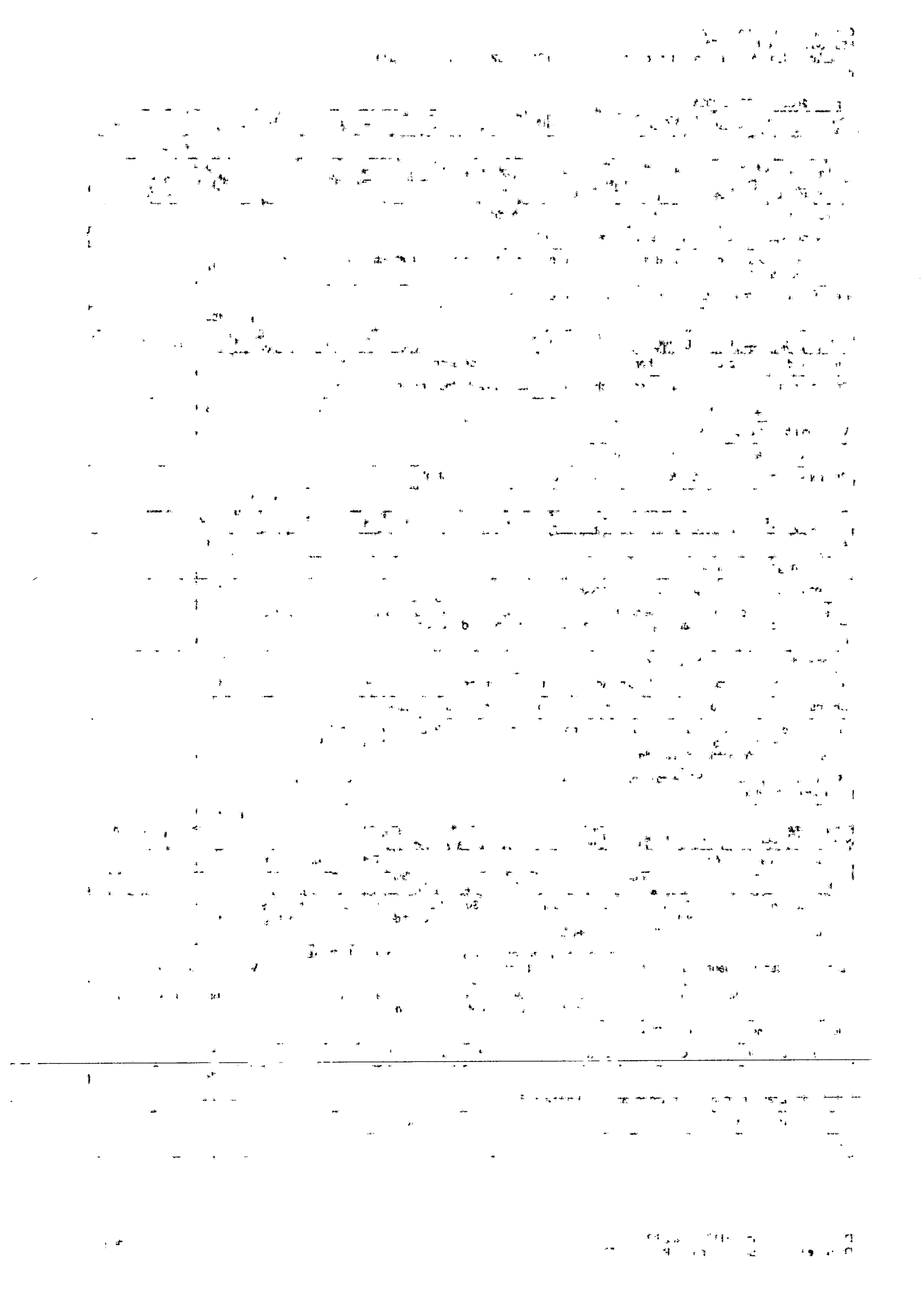
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE			020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)			022	
Effectifs au sens de la CVAE			023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)			026	
Période de référence	du		au	
Date de cessation			186	



VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 27/06/2024

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société) — 2033F

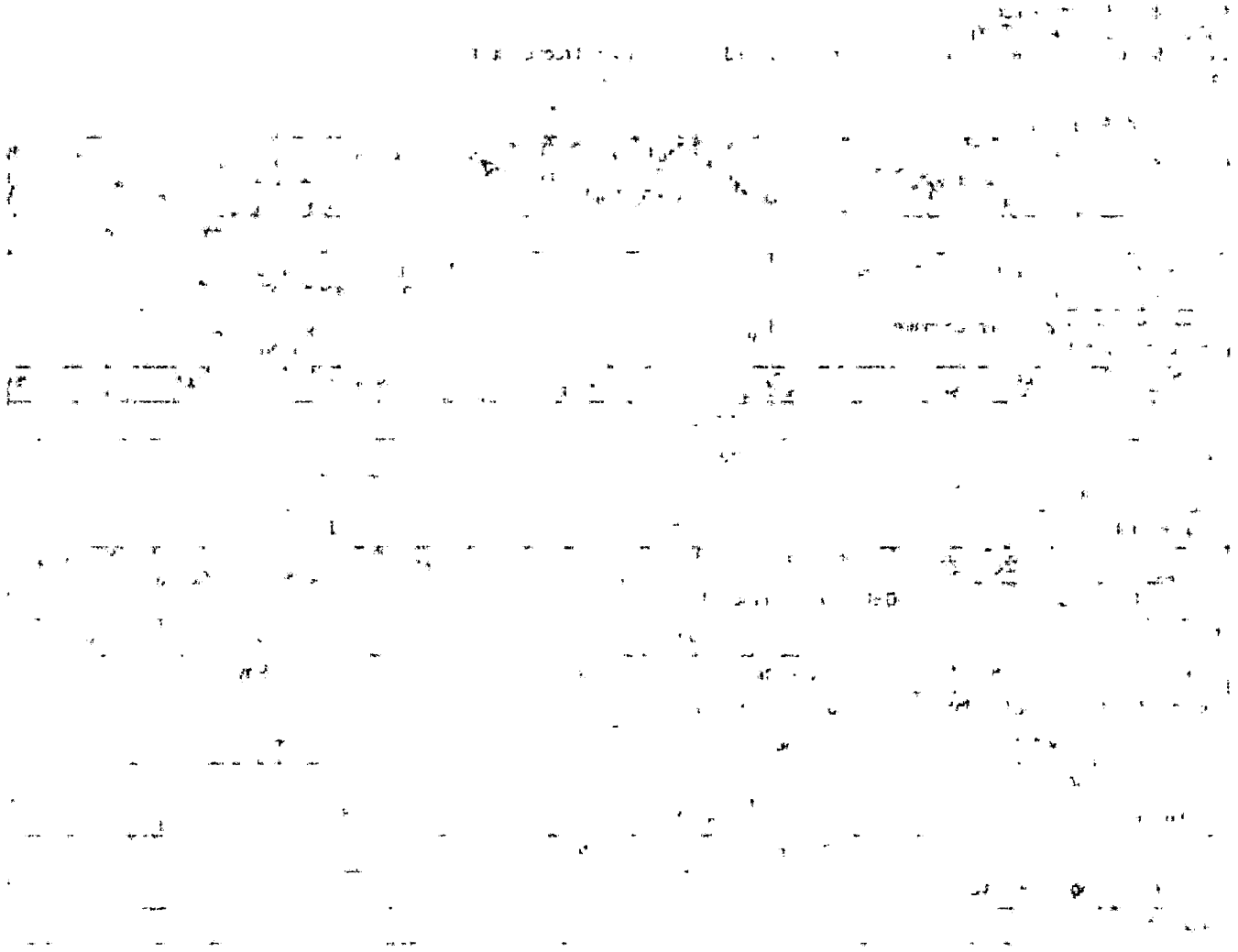
				Formulaire néant	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	1 000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type etlibellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	

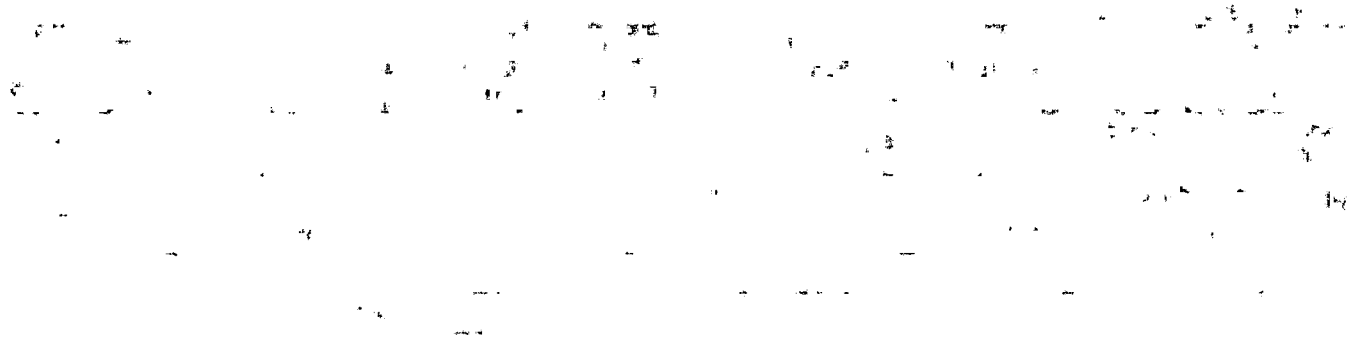
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre et Nom patronymique	BELKHODDAM MENOUER						
Nom marital		% de détention	100,00	Nb de parts ou actions	1 000		
Date de naissance	15/07/1974	N° Département		Commune		Pays	DZ
Adresse (N°, type et libellé voie)	0005 impasse de l'Argilière						
Code Postal	60160	Commune	MONTATAIRE	Pays			
Titre et Nom patronymique							
Nom marital		% de détention		Nb de parts ou actions			
Date de naissance		N° Département		Commune		Pays	
Adresse (N°, type et libellé voie)							
Code Postal		Commune		Pays			



Imprimé 2033G du 27/06/2024

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS (liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)					
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant	X	
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN (si société établie enFrance)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	



Imprimé 2069RCI du 27/06/2024

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔTS DE L'EXERCICE	2069RCI
Au titre d'un exercice ou d'une année civile	
Néant	X
PME au sens communautaire	X
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n° 2069-RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)	
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)	

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT DISPENSÉS DE DÉCLARATION SPÉCIALE

1.1 Crédits d'impôts

Crédit d'impôt	Montant

1.2 Réduction d'impôt en faveur du mécénat (complément)

- Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
- Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
- Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

1.3 Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé		
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	1	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	5	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS
(Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

III - CAS PARTICULIERS

CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		Montant	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		Montant	

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	n° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

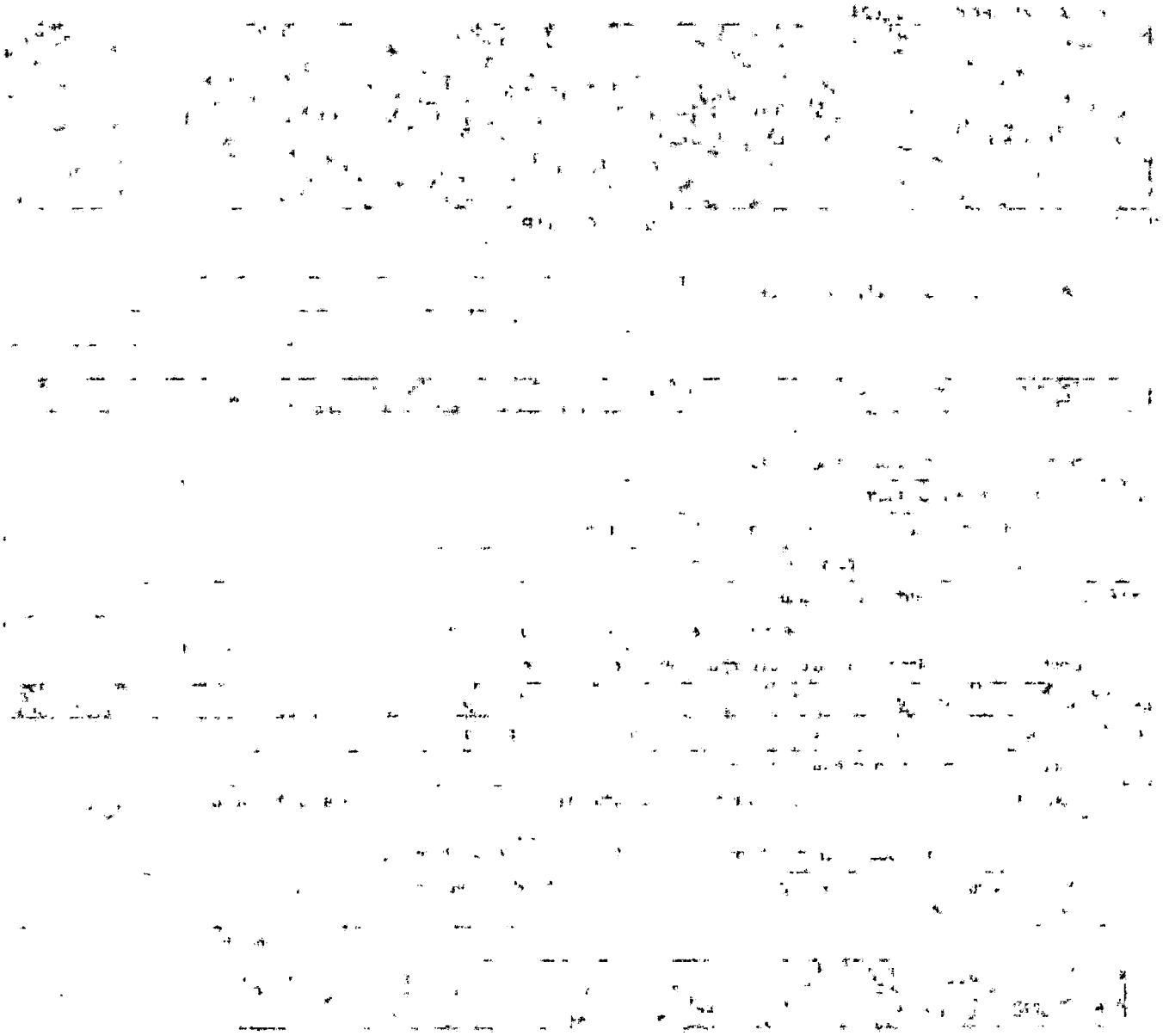


Imprimé CALC219BF4 du 27/06/2024

CALC219BF4 - TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT (art 219 b du CGI, article 46 quater -OZZ bis A de l'annexe III)

Adresse du siège social si différente	0029 rue Gabriel Péri
	60160 MONTATAIRE

I - Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	35 900
b	Dont plus-value à court terme	
c	Déficits ou amortissements relevant du régime des plus-values à long terme	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
f	Dont moins-value à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	
II Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120€ x durée de l'exercice en mois/12	42 500
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	35 900
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies - 1	
	Total lignes h à k	35 900
l	**III Bénéfices soumis au taux normal** (a - c - h - i)	
m	**IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d - j - k)	



Imprimé CA17PROREC du 27/06/2024

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR (ca17prorec)

PRODUITS À RECEVOIR	MONTANT
Etat - produits à recevoir	2 285
Divers - produits à recevoir	1 895

Imprimé LTENG219B4 du 27/06/2024

LTENG219B4 - TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(art. 219 I b du CGI, article 46 quater - OZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Adresse du siège social (si différente)	0029 rue Gabriel Péri 60160 MONTATAIRE

PARTICIPATIONS DÉTENUES PAR D'AUTRES SOCIÉTÉS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

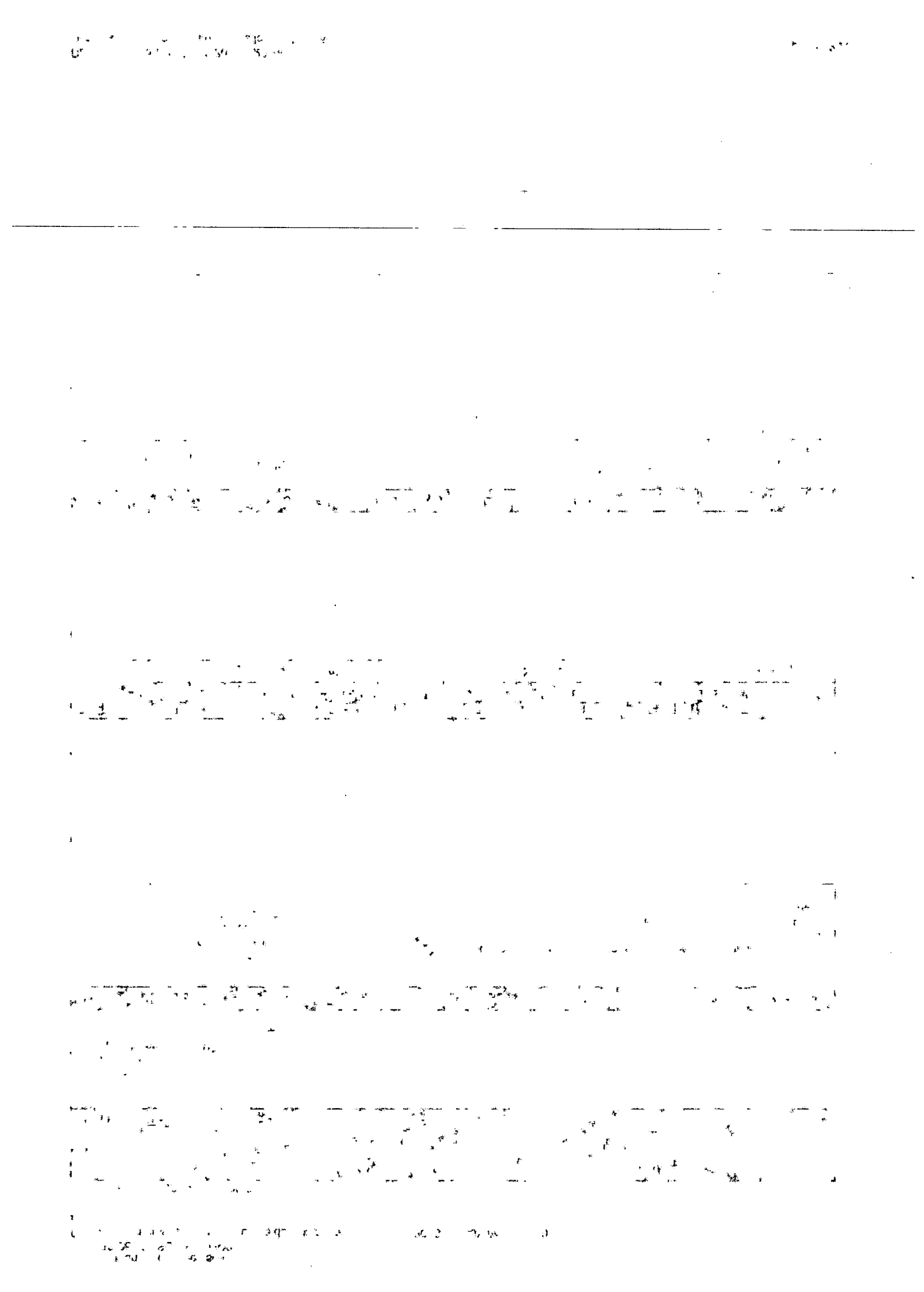
Désignation de la société participante et adresse de son siège social	% de participation	Nom et adresse des personnes physiques participant au capital de la société	% de participation détenu dans la sté

PARTICIPATIONS DÉTENUES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PAR DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT, SOCIÉTÉS DE CAPITAL-RISQUE, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL, OU DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES D'INNOVATION

Désignation de la société ou du fonds et adresse de son siège social	% de participation

MODIFICATIONS INTERVENUES DANS LA COMPOSITION DU CAPITAL AU COURS DE L'EXERCICE

Nature de l'opération	Nom et adresse de l'acheteur/souscripteur	Nom et adresse du vendeur	% de particip. concerné



Imprimé SUIV219REC du 27/06/2024

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
État de suivi d'incorporation des bénéfices au capital
des entreprises ayant bénéficié
d'une imposition au taux de 19% (Art. 219-I-f du CGI)
(suiv219rec)

I - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Adresse du siège social

0029 rue Gabriel Péri

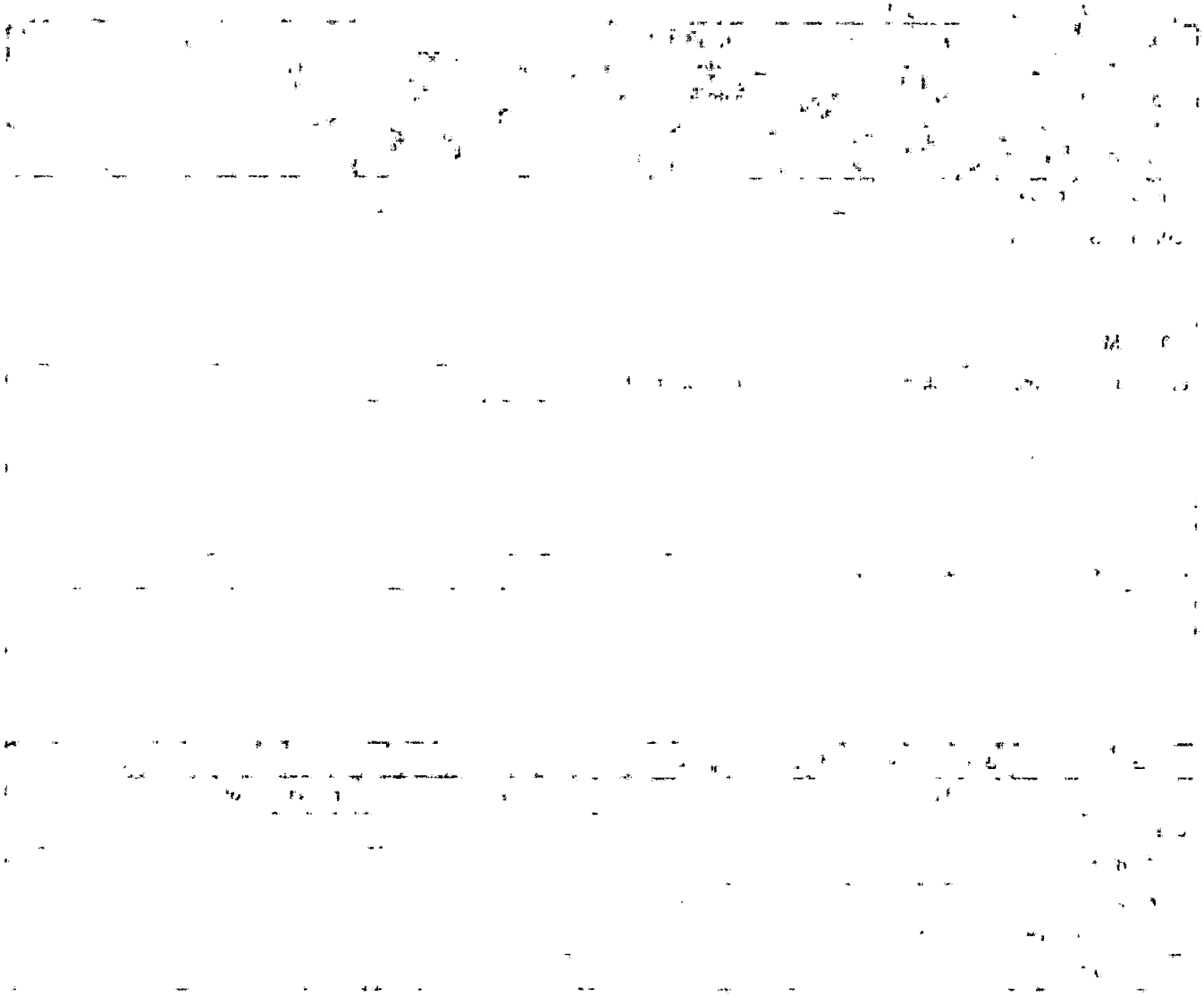
60160 MONTATAIRE

En cas de changement, nouvelle adresse du principal établissement

En cas de changement, nouvelle adresse du siège social

II - DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES À INCORPORER AU CAPITAL

Imposition à 19%	1ère imposition	2nde imposition	3ème imposition
Exercice			
Chiffre d'affaires			
1/4 du bénéfice comptable réalisé			
Résultat fiscal déclaré après imput. des déficits et ARD			
Montant du bénéfice à incorporer			



REÇU LE
24 NOV. 2025
IAL
IEGNE

ABIL TAXI
SASU au capital de 1 000 Euros
Siège social: ~~29 Avenue Gabriel Péri~~ 60160 MONTATAIRE
R.C.S de Compiègne 850 338 260
05 impasse de l'Argilière

Le 30/06/2024

Monsieur BELKHODDAM Medouer, Associé unique et président de la SASU ABIL TAXI a pris les décisions suivantes.

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 faisant ressortir un bénéfice de 35 901 euros. L'associé décide d'affecter le résultat de 35 901 euros de la façon suivante:

- Au compte « Report à nouveau créditeur » pour un montant de 35 901 euros.

Raimel des dividendes distribués

- L'associé prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art 243bis du code général des impôts)

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un **ex1rait** du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture a été signé par l'associé unique.

Fait à Montataire

Le 30/06/2024

Le Président

